



La Section Advanced English du Collège

Cette section est destinée à des élèves motivés :

- francophones qui ont déjà acquis un niveau supérieur à celui requis par leur niveau respectif
- anglophones (ou ayant une autre langue maternelle) ayant un bon niveau oral et pouvant améliorer leurs compétences en rédaction, grammaire et vocabulaire

Le groupe est à dessein hétérogène et chaque élève progressera dans les quatre compétences langagières. Pour les mêmes raisons, les élèves auront à cœur de progresser en s'enrichissant mutuellement et dans le respect des besoins de chacun.

ENSEIGNEMENT

Il s'agit de :

- couvrir le programme prévu par l'éducation nationale mais plus rapidement de façon à atteindre, au moins, un niveau B2* en fin de 3^{ème}. (Niveau qui correspond au niveau requis au baccalauréat)
- permettre aux élèves de poursuivre les études au lycée dans la section Advanced, voire dans la section Native English pour les plus performants et en fonction des places disponibles
- préparer les élèves aux examens du Cambridge English (B1 et B2 for schools)
- étudier la littérature

Spécificité :

Les cours sont dispensés par deux professeurs d'anglais : un certifié de l'Éducation Nationale et un professeur de langue maternelle, certifié par un organisme anglophone.

MODALITÉS D'ENTRÉE DANS LA SECTION « ANGLAIS ADVANCED » EN DÉBUT DE 6^{ÈME}

- Examen à l'automne de l'année de CM2 qui permet d'évaluer le niveau des élèves dans les différentes compétences langagières. Les élèves doivent atteindre un minimum d'un niveau A1+* à cet examen. (Voir exemple d'examen d'entrée sur le site de l'école)
- Le dossier scolaire est étudié
- La décision finale d'admission revient au chef d'établissement

Laura Weikel
Coordinatrice – Advanced English Collège
advanced.college@ecolemassillon.com

*Selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)